
Programme de Formation

Le handicap, le définir pour mieux le comprendre

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Tous les collaborateurs de l'entreprise.



Objectifs pédagogiques

- Définir la notion de handicap.
- Intégrer les fondamentaux du secteur du handicap (lois, acteurs, ressources).
- Adapter sa posture professionnelle



Description

Mieux connaître le handicap

- Définition et origine du handicap.
- La persistance des préjugés.
- Les grandes typologies de handicap : handicap visible et non visible.

Le cadre légal

- Les lois du 11 février 2005 et du 5 septembre 2018.
- Les bénéficiaires de la loi du 11 février 2005.
- La reconnaissance administrative du handicap.
- L'identification et la mobilisation des acteurs.
- Panorama des acteurs internes et externes (MDPH, Mission handicap, Cap emploi OPS, Assurance maladie, médecine du travail...).
- Rôle et synergie des acteurs.



Prérequis

Aucun



Informations sur l'accessibilité

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap à l'adresse : apf.formation@apf.asso.fr



Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique interactive s'appuie sur des contenus théoriques, des analyses de cas, des ateliers pratiques, des jeux de rôles et des discussions.



Moyens et supports pédagogiques

Sur le plan matériel est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.



Modalités d'évaluation et de suivi

Avant la formation : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances des objectifs de la formation.

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées afin de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation ainsi que leur niveau de satisfaction. Un questionnaire leur sera envoyé à 1.5 mois afin de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.